

**Communauté de Communes  
du Terrassonnais en Périgord  
Noir Thenon Hautefort**

**Pôle des Services Publics  
58 Ave Jean Jaurès  
24120 TERRASSON-  
LAVILLEDIEU**

**L'an deux mil seize, le 22 avril**, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des Fêtes de Terrasson-Lavilledieu, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET.

**Date de convocation : 15 avril 2016**

Nombre de Conseillers Communautaires	
En exercice	61
Présents	49
Votants :	56
Pour :	56
Contre :	0
Abstention :	0

**PRÉSENTS :**

**Titulaires** : Didier CLERJOUX, Josiane LEVISKI, Gérard DEBET, Lionel ARMAGHANIAN, Bernadette MERLIN, Jean-Marie SALVETAT, Jean-Michel DEMONEIN, Guy COUPLET, Stéphane ROUDIER, Annie DELAGE, Gaston GRAND, Jean-Marie CHANQUOI, Yves MOREAU, Catherine LUSTRISSY, Roland MOULINIER, Charles SOL, Serge EYMARD, Philippe VIEILLEFOSSE, Isabelle COMBESCOT, Laurent DELAGE, Olivier ROUZIER, Claude SAUTIER, Alexandra DUMAS, Francis AUMETTRE, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Serge PÉDENON, Jean-Claude GUARISE, Bernard DURAND, Laurent MONTEIL, Michel LAPOUGE, Jean-Michel LAGORCE, Régine ANGLARD, Bernard BEAUDRY, Florence DEBAT-BOUYSSOU, Pierre DELMON, Isabelle DUPUY, Frédéric GAUTHIER, Jean-Pierre JACQUINET, Roger LAROUQUIE, Francis VALADE, Jean-Luc BLANCHARD, Dominique BOUSQUET, Nicole RAVIDAT, Laurent PELLERIN.

**Suppléants** : Joël LACABANNE représente Dominique DURUY, Jean-René SKOWRON représente Jacques MIGNOT, Patrick DELAUGEAS représente Camille GÉRAUD, Yves THOMASSON représente Dominique DURAND,

**EXCUSÉS**

**Titulaires** : Bertrand CAGNIART donne pouvoir à Claude SAUTIER, Gérard MERCIER, Patricia FLAGEAT, Jean-Michel LAGORSE, Nadine ÉLOI donne pouvoir à Yves MOREAU, Daniel BOUTOT, Pierre AUGUSTE donne pouvoir à Gérard DEBET, Jean BOUSQUET donne pouvoir à Florence DEBAT-BOUYSSOU, Coralie DAUBISSE, Claudine LIARSOU donne pouvoir à Jean-Pierre JACQUINET, Sabine MALARD donne pouvoir à Roger LAROUQUIE, Arlette VERDIER donne pouvoir à Isabelle DUPUY.

**SECRÉTAIRE** : Mme Josiane LEVISKI.

**OBJET : Affectation de résultats budget annexe ZAE Saint Agnan**

Le Conseil

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2015

Considérant les éléments suivants

*MONTANTS EN EUROS*

**Pour mémoire**

Résultat de fonct. antérieur reporté	5,93
Résultat d'investissement antérieur reporté	-62 468,48

**Solde d'exécution de la section d'investissement 2015  
exercice**

Résultat de l'exercice	0,00
Résultat antérieur	-62 468,48

Solde d'exécution cumulé (001)	-62 468,48	
<b>Restes à réaliser au 31 décembre</b>		
Dépenses	0,00	
Recettes	0,00	
Solde des restes à réaliser	0,00	
<b>Besoin de financement de la section d'investissement</b>		
Rappel du solde d'exécution cumulé	-62 468,48	
Rappel du solde des restes à réaliser	0,00	
<i>Besoin de financement de l'investissement</i>	<i>62 468,48</i>	
<b>Résultat de fonctionnement à affecter</b>		
Résultat de l'exercice	63 000,00	
Résultat antérieur	5,93	
Total à affecter	63 005,93	
<b>Décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit</b>		
1° Couverture du besoin de financement de l'investissement (inscription au 1068 au BP)	0,00	
2° Affectation complémentaire en réserves	0,00	
<b>TOTAL du 1068</b>		0,00
3° Restes sur excédents de fonctionnement <u>à reporter au BP sur ligne 002</u> (en recettes si >0 et en dépenses si <0)	63 005,93	

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.  
 Au registre sont les signatures.  
 Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu,  
 le 25/04/2016.

Le Président,

Dominique BOUSQUET.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-200041150-20160422-DE2016039-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/04/2016